

**COMMUNE DE  
FAUMONT**

2022-5-1

Département du Nord  
Arrondissement de Douai  
Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

# Arrêté du Maire

Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 14/05/2022 au 14/06/2022 inclus 84 rue du Guémeneau à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),  
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,  
Considérant que la SARL VELARCOM de DARDILLY (69) mandatée par ORANGE effectuera des travaux face au 84 rue du Guémeneau à FAUMONT (59) du 14/05/2022 au 14/06/2022 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : remplacement poteau d'appui à l'identique

## ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux face au n° 84, rue du Guémeneau à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 14/05/2022 au 14/06/2022 inclus au droit des travaux.

Article 02 : la circulation sera limitée à 30 km/h au droit des travaux rue du Guémeneau à FAUMONT (59) du 14/05/2022 au 14/06/2022 inclus.

Article 03 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 04 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 05 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 06 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.
- M. Mohamed Saif ANNEK, SARL VELARCOM de DARDILLY (69)
- NOREADE PECQUENCOURT (59)

Fait à Faumont, le 2 mai 2022

Le Maire,

Gilles BARBIEUX



